

# PARTIE VIII : ANNEXES

## 1. Conseils de gestion des plantes invasives

### **Balsamine de l'Himalaya :**

Gérer la plante en fleurs avant la formation des graines (fin juin - début juillet).

Arracher l'intégralité de la plante ou faucher en dessous du premier nœud afin d'éviter toutes reprises. Rassembler les plantes coupées ou arrachées en un amas en milieu ouvert et en dehors des zones inondables. Déposer cet amas sur une bâche ou autre afin d'éviter toute reprise. Réaliser une 2<sup>e</sup> gestion 3 semaines plus tard.

La première année de gestion, réaliser une 3<sup>e</sup> gestion 3 semaines après la 2<sup>e</sup>.

Répéter la gestion pendant plusieurs années successives pour épuiser la banque de graines éventuelle.

En cas de transport, ce dernier doit être effectué sous couvert.

### **Berce du Caucase :**

La gestion doit être réalisée de manière systématique durant au moins 5 années consécutives, de manière à épuiser toute la banque de graines contenue dans le sol. L'effet de la gestion mise en place n'est donc souvent pas visible à court terme.

Attention ! La plante occasionne des brûlures. Avant de gérer, protégez-vous soigneusement avec des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements imperméables. Après gestion, nettoyez les outils à grandes eaux pour éliminer toute trace de sève.

Les plantes doivent être détruites en sectionnant les racines à 15-20 cm en dessous du sol, à l'aide d'une bêche à bord tranchant (technique dite de la coupe sous le collet). Les plantes seront ensuite découpées en tronçons, avant d'être séchées ou détruites. Quand elles sont présentes, les fleurs (ombelles) doivent être bien séparées des tiges pour éviter la production de graines.

Cette gestion peut être mise en œuvre selon deux modalités distinctes :

- modalité 1 : gestion en avril ou en mai, alors que les plantes sont de petite taille et donc plus faciles à manipuler. Un second passage doit alors être réalisé en juin-juillet afin d'éliminer les repousses éventuelles ;
- modalité 2 : gestion en juin-juillet sur des individus en début de floraison. En cette saison, il est souvent plus facile de réaliser une coupe de la partie aérienne juste avant de procéder à la section des racines et à l'extraction de la partie basale de la tige.

### **Renouée:**

Il n'existe à ce jour aucune technique de gestion à l'efficacité scientifiquement avérée qui puisse être utilisée sur le domaine public et en bords de cours d'eau. Pour éviter la dispersion :

- de manière générale, ne pas faucher les renouées asiatiques et ne pas arracher leurs rhizomes ;
- si la fauche doit être effectuée pour des questions de sécurité afin d'assurer une meilleure visibilité en bordure de voirie par exemple, ne la pratiquer que sur de très petites surfaces juste après l'installation de la plante. Veiller à bien nettoyer le matériel

de fauche juste après le travail pour éviter la dissémination de fragments donnant naissance ensuite à de nouvelles plantes. Ne pas généraliser cette pratique car elle entraîne la formation de populations plus denses et plus étendues encore. Utiliser pour ce faire de préférence un sécateur, laisser sécher les résidus de coupe sur le site envahi, brûler les résidus de gestion si nécessaire ;

- ne pas composter sauf si le compostage industriel est tel qu'il inerte le caractère invasif des plantes.

## 2. Chiens réputés dangereux

En vertu de l'article 31§1 de la partie I du présent règlement, voici la liste des chiens considérés comme dangereux et leur photo :

- Américan Staffordshire Terrier



- English Terrier (Staffordshire bull-Terrier)



- Pitbull Terrier



- Fila Brasileiro (Mâtinbrésilien)



- **Tosa Inu**



- **Akita Inu**



- **Dogo Argentino (Dogue Argentin)**



- **Bull Terrier**



- **Mastiff (toute origine)**



- **Ridgeback Rhodésien**



- **Dogue de Bordeaux**



- **Bang Dog**



- **Rottweiler**



3. **Les protocoles d'accord conclus avec Monsieur le Procureur du Roi de l'Arrondissement Judiciaire de Nivelles**